Image not found or type unknown

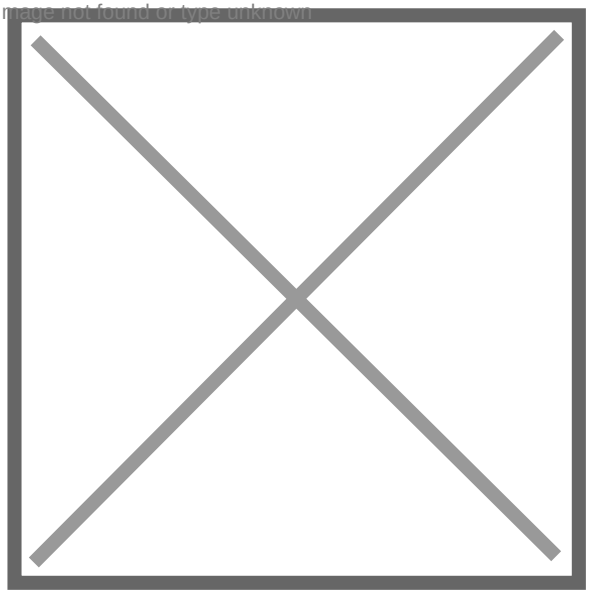

Demenagement impossible sans élagage

Par **migardy**, le **20/08/2020** à **11:38**

bonjour,

Devant procéder à un déménagement cette semaine, l'entreprise qui avait prévu de passer les meubles par l'extérieur vers la rue n'a pu le faire, à cause d'arbres de la voie publique et non élagués, devant la façade de mon immeuble.

Qui est responsable ?

- l'entreprise qui devait trouver une autre solution ou élaguer les branches génantes elle-même

- la commune qui par défaut d'élagage a empêché mon déménagement de se faire comme prévu.

Par **Lag0**, le **20/08/2020** à **18:20**

Bonjour,

Je suppose que ces arbres n'ont pas poussé à ce point entre le moment où l'entreprise est venue repérer les lieux pour établir son devis et la date du déménagement ?

C'était donc à l'entreprise de prévoir ce qu'il fallait pour sa prestation, ou tout simplement de la refuser si elle était impossible...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés